

<http://lyc-vauvert-bourges.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article169>



Section Européenne

- Les formations - Erasmus -



Date de mise en ligne : dimanche 17 novembre 2024

Copyright © Lycée Professionnel Vauvert - Tous droits réservés

En septembre 2024, le lycée Vauvert ouvre une section européenne anglais aux élèves de première maintenance des véhicules option A (auto) et C (moto).

Il s'agit de bénéficier d'un **enseignement renforcé de langue vivante étrangère** par le biais d'une discipline non linguistique (DNL). Au lycée, c'est M Furet, enseignant d'Analyse Fonctionnelle et Structurale qui est agrégé pour dispenser cet horaire. Mme Faure dispense l'heure d'anglais renforcé. L'objectif est de renforcer les compétences linguistiques et de développer les connaissances culturelles.

Les élèves **s'engagent pour deux ans**, à raison de deux heures supplémentaires par an.

Les sections européennes en lycée professionnel s'appuient sur les **périodes de formation en milieu professionnel à l'étranger** pour organiser des activités qui croisent approche professionnelle et approche culturelle.

[Voir l'article Se former à l'étranger](#)

Ces sections contribuent à l'ouverture européenne et internationale des lycées professionnels. Les élèves ont l'indication « Section Européenne » sur le diplôme du baccalauréat professionnel.

Cela leur permet également de :

- " Construire leur formation
- " Développer la citoyenneté européenne
- " Accroître la motivation, la confiance en soi et valoriser l'engagement
- " Développer les compétences langagières et professionnelles
- " Faciliter la poursuite d'études

Programme indicatif 2024-25 :

[http://lyc-vauvert-bourges.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-vauvert-bourges/local/cache-vignettes/L400xH200/prog_sect_euro-4c4ec.png]